

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Etude d'une piste provisoire de déviation lors des travaux de mise au gabarit des tunnels des Petits Goulets sur la RD 518

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6. a)	Construction d'une route classée dans le domaine public de 3 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne l'aménagement d'une piste provisoire de déviation lors de la fermeture de la RD 518 a niveau des tunnels des Petits Goulets dûe aux travaux de mise au gabarit de ces tunnels.

Les caractéristiques (similaires à une piste forestière) de cette piste sont les suivantes :

- Non revêtue,
- Non déneigée,
- Largeur de 3m,
- Accessible uniquement lors de la fermeture des tunnels des Petits Goulets ou en cas d'urgence.

Actuellement, 3 variantes sont à l'étude (Annexe 4) :

- 1/ La Blâche
- 2/ Le Pont d'Echevis
- 3/ Les Saffrières

Ces 3 variantes suivent des sentiers existants et/ou des routes et pistes existantes.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de l'aménagement de cette piste sont :

- Réduire le temps de parcours des habitants de vallée d'Echevis lors de la fermeture des tunnels des Petits Goulets (actuellement approximativement 1h de déviation),
- Faciliter un accès aux secours lors d'interventions (type feu de forêt).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en l'élargissement d'un sentier existant (actuellement entre 1m et 4m). Pour se faire, des arbres seront abattus et la roche présente sur place sera broyée puis compactée pour créer une piste carrossable. Egalement, des passages à gué seront aménagés pour la variante 3 (Les Saffrières).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La piste sera ouverte uniquement lors de la fermeture des tunnels des Petits Goulets et accessible aux services de secours en cas d'urgence. La piste aura le statut de voie communale et sera gérée par les communes de Châtelus (38) et Echevis (26), chacune sur son territoire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration bruit de chantier (variantes 1, 2 et 3),
- Pas de dossier "Loi sur L'eau" prévu car aucun revêtement imperméable n'est prévu (voir Annexe 8) (variantes 1, 2 et 3),
- Procédure Natura 2000 (variantes 1, 2 et 3),
- Procédure protection de captage (variante 3),
- Procédure espèces protégées (variantes 1, 2 et 3),
- Procédure défrichement (variantes 1, 2 et 3).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur de piste à aménager - Variante 1 : La Blâche - Variante 2 : Le pont d'Echevis - Variante 3 : Les Saffrières	2400 m 2900 m 1800 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Versant Nord de la vallée de la Vernaison, entre la RD 518 (Echevis) et le col de Mezelier (Châtelus)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 5 ° 0 1 ' 4 9 " 1 N Lat. 5 ° 2 3 ' 0 1 " 4 E

Point d'arrivée :

Long. 4 5 ° 0 3 ' 1 1 " 9 N Lat. 5 ° 2 2 ' 0 3 " 9 E

Communes traversées :

Châtelus (38)

Echevis (26)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

- 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
- 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 1 : Pelouse sèche du Pionné - 820030022 (Var 2) La Vernaison à Echevis - 820030011 (Var 3) ZNIEFF 2 : Royans et vallée de la Bourne (820000420) (Var 1, 2 et 3)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Châtelus et Echevis sont en zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Vercors (FR8000001)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de l'Etat dans la Drôme approuvé le 02/11/2015, PPBE du Conseil Départemental validé par délibération le 27/04/2015 et visé par le Préfet de la Drôme le 04/05/2015
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement la commune de Châtelus : PPRN Inondations approuvé le 27/12/1991 PPRN Mouvement de terrain approuvé le 27/12/1991
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source Rang des gardes (Var 3) Source Rey (Var 3)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Bourne (FR8201743). Les 3 variantes traversent le site Natura 2000.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité du site classé "Montagnes de Presles" : - Var 1 à 450 m - Var 2 à 450 m - Var 3 à 2,5 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux extraits lors de la phase chantier seront recyclés et réutilisés sur site ou évacués dans une carrière agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, le bruit et les vibrations peuvent perturber les espèces locales. En phase d'exploitation, le passage de véhicule peuvent perturber les espèces locales. Cependant, la fermeture des tunnels pour les travaux de mise au gabarit est prévu uniquement à l'automne (période la moins sensible pour la faune et la flore). Les autres périodes de l'année, l'utilisation de la piste sera exceptionnelle (voir 4.2).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, le bruit et les vibrations peuvent perturber les espèces locales. En phase d'exploitation, le passage de véhicule peuvent perturber les espèces locales. Cependant, la fermeture des tunnels pour les travaux de mise au gabarit est prévu uniquement à l'automne (période la moins sensible pour la faune et la flore). Les autres périodes de l'année, l'utilisation de la piste sera exceptionnelle (voir 4.2).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, le bruit et les vibrations peuvent perturber les espèces locales. En phase d'exploitation, le passage de véhicule peuvent perturber les espèces locales. Cependant, la fermeture des tunnels pour les travaux de mise au gabarit est prévu uniquement à l'automne (période la moins sensible pour la faune et la flore). Les autres périodes de l'année, l'utilisation de la piste sera exceptionnelle (voir 4.2).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre la consommation d'espaces naturels et forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Séisme (zone de sismicité 4) et mouvement de terrain pour les communes de Châtelus et Echevis.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de chantier : risques causés par l'envol de poussières et au risque de pollution en cas d'accident d'engins de chantier.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation : risques de pollution en cas d'accident.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet génère le déplacement d'engins de chantier. En phase d'exploitation, un trafic très faible (50 VL par jour) sera induit.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet génère du bruit lié à la circulation des engins. En phase d'exploitation, le passage de véhicules génère du bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier uniquement.
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier uniquement
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier par les engins et phase d'exploitation par les usagers.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier par les engins et phase d'exploitation par les usagers.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier par les engins et phase d'exploitation par les usagers (fuite d'huile par exemple). Aucun aménagement hydraulique est prévu. Les rejets se feront dans le milieu naturel.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets de chantier non dangereux et/ou inertes

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trois variantes s'inscrivent en flanc de montagne et seront visibles dans le paysage lointain (depuis l'autre versant de la vallée par exemple)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La piste peut être utilisée pour l'exploitation du bois.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Par le projet de mise au gabarit des tunnels des Petits Goulets (travaux prévus aux automnes 2021, 2022 et 2023).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, il est prévu, notamment :

- d'optimiser l'emprise du projet,
- d'adapter le calendrier des travaux,
- de préparer les terrains avant la phase chantier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les trois variantes engendrent de forts enjeux sur l'environnement. La création d'une telle piste risque de perturber les espèces locales, dont certaines sont protégées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Compte-rendu de réunion entre la DDT et le CD26 le 01/12/2020
Annexe 8 - Pré-diagnostic environnemental complet - AMETEN
Annexe 9 - Synthèse du pré-diagnostic environnemental (pages 92 à 101) - AMETEN

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VALENCE

le, 12/02/2021

Signature

Le Chef de Service
Etudes et Travaux


F. PAWLAK

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

